

LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 4 Frimaire, an VIII.



Mécontentement général dans le Milanais. — Etat des forces navales de l'Angleterre. — Grande disette parmi les Anglais au Texel. — Détails sur les féroces combats qui ont eu lieu à l'armée d'Italie — Transport des naufragés de Calais au château de Lille. — Nomination de Moreau au commandement en chef des armées du Danube et du Rhin. — Nomination de Massena à celui de l'armée d'Italie. — Nouvelles diverses.

ITALIE.

De Milan, le 10 brumaire.

Nous sommes ici sous un régime tout à la fois militaire & provisoire. Depuis l'invasion des Autrichiens, il n'a paru qu'une proclamation au nom de l'empereur. Tous les autres actes émanent des commandans militaires. Quant à l'administration des finances & de la justice, on y a conservé une partie des employés nommés sous le gouvernement républicain, & on y a joint une partie de ceux qui étoient en place sous l'ancien régime.

Le gouvernement affecte les apparences de la modération. Il ne condamne personne, mais tous les jours, il ordonne des arrestations & fait traiter les détenus avec beaucoup de rigueur.

On a mis ici en circulation des billets de banque pour 18 millions de florins. Depuis les dernières victoires des Français en Helvétie, ils perdent jusqu'à 18 pour cent.

Le mécontentement est général. Il y a aujourd'hui beaucoup plus de partisans du gouvernement républicain, qu'il n'y en avoit avant l'arrivée des Autrichiens. Une partie de la noblesse & le clergé sont les seuls qui ne désirent pas le retour des Français. Les habitans même des campagnes, dont on n'a pas assez ménagé les préjugés religieux, sont dans les mêmes dispositions.

ANGLETERRE.

De Londres, le 12 brumaire.

Le comte de Chatam est déjà arrivé de Hollande dans sa maison à Piccadilli.

Une partie du régiment des gardes est aussi arrivée.

Hier le conseil de santé de l'amirauté s'est assemblé pour délibérer sur la durée de la quarantaine qu'il étoit nécessaire de faire faire aux vaisseaux venant du Levant, vu que la peste s'est manifestée dans cette partie du globe.

On croit que les banqueroutes vont s'arrêter à Hambourg. Un vaisseau qui en est arrivé hier nous en donne l'espérance.

Etat des forces navales de l'Angleterre pour ce mois.

Dans les ports, 63 de ligne, 3 de 50, 63 frégates, 113 sloops; servant de prisons ou d'hôpitaux, 55 de ligne, de 55 frégates. Enfin soit dans les canaux anglais ou Irlandais, soit aux Indes, soit à Gibraltar, &c., en tout, vaisseaux, frégates ou sloops, 675, sans compter ceux qu'on bâtit ou qu'on répare.

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 27 brumaire.

Depuis les dernières nouvelles de Paris, les fonds ont monté à Amsterdam.

Quoique notre marine ait éprouvé de si grandes pertes depuis la guerre, elle est cependant plus formidable qu'on ne le croyoit. Quinze vaisseaux de ligne, dont cinq de 76 canons & 550 hommes d'équipages, & dix de 68 & 450 hommes, viennent d'être mis en commission, ainsi que quatre frégates & sept bricks.

On écrit de Berghen que plus de deux cents bâtimens anglais & seize vaisseaux de ligne, attendent au Texel & au Nieuwe-Diep le moment de leur départ. Les malades qui sont au nombre de 2,000, & presque tous ceux qui sont à bord, souffrent beaucoup de la manœuvre des vaisseaux; à cause des gros vents, & aussi par le manque de viandes fraîches, car on veille très-fortement à ce qu'ils ne puissent s'en procurer.

Le général Abercrombie s'étoit déjà rendu à bord, mais voyant qu'il ne pouvoit partir, il est revenu au Helder. Le général russe Essen se trouve auprès de lui. En sa présence on parle aussi peu qu'il est possible de l'expédition; car, à cet égard, il n'entend rien de sang-froid.

Comme les batteries du Helder ne sont point encore rétablies, les généraux anglais sont convenus avec les généraux français & bataves, que pour ne pas retarder l'embarquement on laisseroit au Texel, un inspecteur anglais, chargé de faire continuer les travaux & de payer les ouvriers qui y seront employés.

On écrit encore de Berghen, en date du 25 brumaire: que cent vingt-cinq bâtimens, un de ligne & trois ou quatre frégates ont enfin profité d'un vent favorable, & sont partis du Texel. Il y reste encore trois vaisseaux russes, quelques frégates, & environ soixante vaisseaux de transport qui se disposent à partir aujourd'hui.

Il ne reste qu'environ cinquante dragons au Zuyd, la plupart sans chevaux. Il n'y a plus d'infanterie.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE D'ITALIE.

Au quartier-général à la Pietra,
le 24 brumaire an 8.

L'ennemi s'est porté, le 15 brumaire, en force considérable, contre le général Saint-Cyr à Coni; le général en chef a réuni aussi-tôt les divisions Lemoine & Victor en

avant de Mondovi. Le général Grenier, commandant l'aile gauche, occupoit le camp de Dalmazo, d'où il s'est porté, le 17, sur Tende.

Le 19, ce général s'est mis en marche, pour reprendre le camp de Dalmazo, & a livré, le même jour, un combat très-vif. Il s'est reporté ensuite sur Demont, attendu que l'ennemi se trouvoit maître du pont de Vignolo & de la crête des montagnes qui couvrent les débouchés de Tende & de la vallée de Sture.

Le 20, le centre de l'armée a été attaqué avec impétuosité; les Français étoient inférieurs en cavalerie & en artillerie. Malgré ce désavantage, leur constance & leur audace les ont maintenus victorieux dans leurs positions. Le combat a recommencé le 22, & l'ennemi, quoique renforcé de douze bataillons de grenadiers, a trouvé la même résistance. Sa gauche a plié avec perte, & la nuit a séparé les combattans.

Le général en chef voyant ses munitions épuisées & prévoyant de nouvelles tentatives de la part de l'ennemi, a quitté Mondovi; il a pris le parti de se joindre au corps de St.-Cyr, qui, après une affaire glorieuse à Novi, a fait quatre cents prisonniers & pris cinq bouches à feu.

Signé, SUCCHER, chef de l'état-major.

De Strasbourg, le 28 brumaire.

Hier, dans l'après-midi, la garnison française de Tortone est arrivée dans notre ville.

Le combat livré avant-hier en avant de Kell n'a duré qu'une heure. Des deux côtés, on est entré dans ses cantonnemens. On travaille toujours à l'extension des fortifications de Kell: beaucoup de paysans de notre département s'y trouvent pour cet objet.

Hier matin, les autrichiens sembloient en grandes réjouissances. Ils ont fait dire à nos généraux qu'ils ne devoient pas s'en inquiéter; que c'étoit pour célébrer la prise d'Ancone par les autrichiens. Le même jour, les drapeaux tricolores flottoient sur notre cathédrale pour annoncer une victoire qu'on dit remportée par Championnet en Italie.

Le général Laroche a été envoyé par le général en chef à Dusseldorf pour y commander. Le général Leval commande toujours à Coblenz.

Suivant des lettres d'Augsbourg, Suwarow, le prince Constantin, Korsakow, Gortschakow & plusieurs autres généraux russes s'y trouvent encore. Le général russe Barer en est parti pour Londres. L'infanterie russe cantonne sur les rives de la Mindel, Gunz, Zusam & Kammilach. Le corps bavarois est arrivé dans les environs de cette ville avec les légions de suisses émigrés. Le corps de Condé est à Landsberg en Bavière. Le corps des cosaques conduit par le colonel Porodin, est aussi en Bavière. Le corps du général russe Losenberg, qui formoit l'arrière-garde, est déjà arrivé à Mindelheim.

Le prince Charles a détaché les régimens de Wenkheim, Manfredini & Lascy pour la garde du Vorarlberg. Ces troupes s'étendent depuis Feldkirch jusqu'à Bregenz. Quant à lui, il est toujours à Doneschingen. Starray est arrivé à Singen, où il commande le corps de troupes qui s'y trouve. Les pontons autrichiens ont été transportés à Kempen, dans la Haute-Souabe.

Les armes prises aux habitans du canton de Schaffhouse servent à armer la levée en masse du Brisgaw & du pays voisin du prince de Furstemberg.

Des nouvelles particulieres de l'armée du Rhin portent

que nos troupes, après l'attaque du 25, ont de nouveau occupé Bruchsal, Ginzheim, Nekargemund, &c., & qu'elles se dirigent en partie sur Heilbronn, & en partie sur Durlach & Pharheim. Il paroît que ce mouvement a pour but de faciliter les attaques que Massena va tenter contre le prince Charles.

De Bruxelles, le 1^{er} frimaire.

Latour-Maubourg, un de ceux qui ont été si longtemps avec Lafayette dans les prisons d'Olmütz, étoit arrivé ici, il y a une quinzaine de jours, venant de la Hollande, & avoit été arrêté comme prévenu d'émigration. Le ministre de la police, instruit de son arrestation, a donné l'ordre de le remettre en liberté. Il vient en conséquence de quitter cette commune pour continuer sa route vers Paris.

De Lille, le 29 brumaire.

Les naufragés de Calais, qui étoient depuis long-temps dans les casernes de notre citadelle, sont partis pour le château de Ham. L'ordre de leur translation est arrivé hier au soir à sept heures. Ils se sont mis en route ce matin partie en voiture & partie à pied, accompagnés d'une escorte de gendarmerie & de volontaires. Il y a eu 4 ans, dans la courant de brumaire, que ces infortunés ont échappé à la fureur des flots: depuis, ils sont entraînés de cachots en cachots. On sait avec quel acharnement l'implacable Merlin a tenu le glaive de la mort suspendu sur leur tête. On pense qu'ils ont tout à espérer de la justice & de l'humanité du gouvernement actuel.

Les événemens inespérés du 18 brumaire ont été appréciés ici avec tous les sentimens de la joie la plus pure, & au cris répétés de *vive la république! vive Bonaparte!*

De Paris, le 5 frimaire.

Le général Moreau a le commandement en chef de deux armées réunies du Rhin & du Danube. Lacourbe continuera à commander sous lui la première de ces deux armées.

Le général Massena passe au commandement en chef de l'armée d'Italie, vacant par la démission de Championnet. Les ordres ont été déjà expédiés, à ce sujet, aux divers généraux.

— Les consuls paroissent consentir à regarder comme non avenu le dernier arrêté sur les nouveaux déportés. Ce qui est certain, c'est que Talot & Delbrel sont rayés de la liste, & que des ordres sont donnés pour que cet arrêté ne soit pas inséré au *Bulletin des Loix*; & qu'il n'ait par conséquent aucune existence légale. Les mesures semblables adoptées d'autres époques n'étant ni moins arbitraires, ni moins funestes dans leurs conséquences, auront sans doute le même sort. La justice & l'opinion publique le demandent également.

— La démission de Fouché du ministère de la police est confirmée; mais son successeur n'est pas encore connu.

La nomination du citoyen Reinhart à la place de ministre plénipotentiaire auprès de la république helvétique est officiellement annoncée.

L'ex-ministre de la marine Bourdon est nommé commissaire ordonnateur de la marine, dans les ports de la mer du Nord. Son arrondissement comprend les côtes des nouveaux départemens réunis.

— Le directeur avoit nommé le citoyen Charles Duval, ex-conventionnel & ancien rédacteur du *Journal des Hommes Libres*, aux fonctions de commissaire pour l'échange de

prisonniers en Angleterre. Charles Duval ne partira pas. Les consuls viennent de faire un choix tout-à-fait convenable pour une place à laquelle les circonstances & les bruits de paix peuvent donner une grande importance. Ils envoient à Londres le citoyen Otto, que Sieyes avoit laissé à Berlin en qualité de chargé d'affaires de la république. Otto a du talent, un esprit sage & conciliateur; il connoit l'Angleterre, les affaires & les hommes, & est depuis long-tems dans la carrière diplomatique.

— On prétend que le ministre de la guerre, Berthier, va s'absenter momentanément pour une mission qui ne peut manquer d'être importante, s'il est envoyé, comme on le dit, auprès de la cour de Berlin. On ajoute qu'il ne quitteroit pas néanmoins le ministère; mais que le porte-feuille seroit remis par *interim* à Pétiet, qui l'a déjà tenu avec honneur pour son propre compte.

— On cite une nouvelle preuve de la confiance qui entoure le nouveau gouvernement. On dit que les banquiers de Paris ont consenti à lui faire une avance de douze millions pour faciliter le service jusqu'à la rentrée des nouvelles contributions.

— Les représentans Labrouste & Mouricault, nommés délégués des consuls dans les départemens, ont refusé cette mission.

— Porte & Desaix, députés exclus par la loi du 19 brumaire, vont être employés aux armées.

— Les dernières lettres de Cayenne, arrivées à Hambourg, annoncent que sur 194 individus, portés par la frégate *la Charente*, il n'en reste plus que 20, & que les autres ont péri.

— Des nouvelles contradictoires sont répandues sur Saint-Domingue. D'un côté, on peint cette colonie comme florissante & tranquille: de l'autre, on suppose Toussaint-Louverture faisant fusiller les mulâtres & massacrant les blancs. Ainsi, voilà Toussaint ressuscité. C'est tout ce qu'on voit de sûr dans tous ces récits sans authenticité.

— La caisse contenant le fameux *Laocoon* est ouverte. Il n'a pas éprouvé le moindre dommage.

— On dit qu'on n'a pas abandonné le projet de formation d'une armée du Nord entre la Meuse & la Roër, & qu'elle concourra au succès de la prochaine campagne, si la paix ne vient pas auparavant mettre fin à nos triomphes.

— Le ministre Berthier a adressé une nouvelle proclamation aux conscrits, pour les inviter à voler aux armes, afin d'accélérer la paix par la victoire.

On assure que le même ministre a pris quelques mesures pour empêcher que la tranquillité ne fût troublée d'ans l'étendue des 9^e. & 10^e. divisions militaires.

A peine eut-on connu à Toulouse la nouvelle des évènements du 18 brumaire, que le club de cette commune devint beaucoup plus nombreux que de coutume.

Ce fut le 24 brumaire que ces nouvelles y parvinrent. Le général Lasne, aussi-tôt après son arrivée, alla rendre visite aux diverses autorités constituées. Il a reçu, dit-on, du nouveau gouvernement tous les pouvoirs nécessaires pour maintenir la tranquillité à Toulouse. On paroît croire qu'il seroit possible qu'il eût éprouvé quelque résistance.

— Les évènements des 18 & 19 brumaire ont excité, à Nancy, un enthousiasme universel, à quelques individus près, signataires de la fameuse pétition qui tendoit à met

à mort les Condéens faits prisonniers avec les Russes... Le lendemain on trouva attaché sur la porte du club un drap mortuaire avec cette inscription: *Requiescant in pace*, & depuis le club ne donne plus signe de vie.

— L'administration centrale de l'Isère a fait fermer le club de Grenoble.

— Le bataillon des conscrits au dépôt de Châlons-sur-Saône, excité par ses officiers, a refusé de partir malgré les ordres du ministre de la guerre. L'administration n'est pas sans inquiétude sur les suites que pourroit avoir ce mouvement de rébellion.

— On démont le bruit d'une prétendue révolte de 5 ou 600 conscrits du bataillon de la Somme. Il est arrivé complet à Cambrai, & en est reparti avec un certificat de bonne conduite.

— Un des fils de la ci-devant princesse de Santa-Croce, qui s'étoit hautement prononcé à Rome pour la liberté, est arrivé à Marseille avec beaucoup de réfugiés italiens. Il doit venir incessamment joindre sa mère à Paris.

— L'empereur s'est chargé de toutes les dépenses qu'occasionnera la tenue du conclave.

— « Pour tout l'or de l'Angleterre, a dit récemment le roi de Prusse, je ne vendrois pas une seule goutte du sang de mon peuple ».

C O N S U L A T .

Les consuls ont écrit à Reinhard & à Bourdon des lettres de satisfaction. Il suffit de rapporter celle adressée à Reinhard, celle qu'a reçue Bourdon étant absolument la même, avec la seule différence de leur nouvelle destination.

Paris, le 1^{er}. frimaire, an 8.

Les consuls de la république, au citoyen Reinhard, ministre des relations extérieures.

« Les consuls de la république; citoyen ministre, acceptent la démission que vous leur avez donnée du ministère des relations extérieures, & ont nommé pour vous remplacer le citoyen Talleyrand-Périgord. Vous voudrez bien, en conséquence, lui faire la remise du porte-feuille: il a ordre de se rendre, à cet effet, chez vous, demain à deux heures.

» Les consuls de la république qui connoissent les services que vous avez rendus, & le zèle dont vous avez été constamment animé, vous rappellent au poste que vous occupiez près la république helvétique, lorsque vous avez été appelé au ministère. Il ont voulu vous donner une preuve de satisfaction, & saisiront toutes les occasions de faire quelque chose qui puisse vous convenir ».

P O L I T I Q U E .

« Après nous être affranchis, dit Volney, du fanatisme juif, repoussons ce fanatisme vandale ou romain qui, sous des dénominations politiques, nous retrace les fureurs du monde religieux. Repoussons cette doctrine sauvage qui, par la résurrection des haines nationales, ramène dans l'Europe polie les mœurs des horribles barbares; qui de la guerre fait un moyen d'existence, quand toute l'histoire dépose que *la guerre conduit tout peuple vainqueur à une ruine égale*; parce que l'abandon des cultures & des ateliers, effet des guerres du dehors, mène à la disette, aux séditions, aux guerres civiles, & finalement au despotisme militaire.

» Repoussons cette doctrine qui place l'assassinat même au rang des vertus, quand toute l'histoire prouve que les assassinats n'ont jamais causé que de plus grands désastres; parce qu'on se montre les poignards, la s'éclipsent les loix; & quand parmi nous l'assassinat même de son plus vil apôtre (celui de Marat par Charlotte Corday) n'a servi qu'à égarer l'opinion publique & à faire périr cent mille des meilleurs citoyens. On tue les hommes: on ne tue point les choses, ni les circonstances, dont ils sont le produit. Brutus & Casca poignardent César, & la tyrannie se consolide! Pourquoi cela? parce que depuis les tribuns, il n'y avoit plus d'équilibre de pouvoirs; parce que les volontés du peuple romain étoient devenues la loi; parce que depuis la prise de Corinthe & de Carthage, ce peuple oisif, pauvre & débauché, fût à l'entant des généraux, des proconsuls, des questeurs gorgés de richesse.

Bruis & Casca sont devenus, pour notre âge, ce qu'étoient Aïod & les Machabées pour l'âge antérieur. Ainsi sous des noms divers, un même fanatisme ravage les nations; les acteurs changent sur la scène, les passions ne changent pas, & l'histoire entière n'offre que la relation d'un même cercle de calamité & d'erreurs. . . . Mais comme en même tems l'histoire proclame que ces erreurs & ces calamités ont pour cause générale & première l'ignorance humaine, qui ne sait connaître ni ses vrais intérêts, ni les moyens d'arriver au but même de ses passions, il résulte de nos réflexions non des motifs de découragement ni une diatribe misanthropique & anti-sociale, mais des conseils plus pressans d'instruction politique & morale appliquée aux peuples & aux gouvernemens, & c'est sous ce point de vue particulièrement que l'étude de l'histoire prend son plus noble caractère d'utilité. . . .

Cet éloquent morceau est tiré des excellentes *Leçons d'Histoire*, que nous avons annoncées il y a quelques jours, & qui se vendent à Paris, chez Brosson, rue Pierre-Sarasin, n° 7; chez Buisson, rue Haute-Feuille, & à l'ancienne librairie de Dupont.

M A R I N E.

Il n'est pas inutile de donner en ce moment une idée de l'amirauté anglaise; elle remplace & représente le lord grand-amiral de la Grande-Bretagne, dont la charge est supprimée. Il a paru dangereux d'abandonner à la discrétion d'un seul homme l'influence immense & les privilèges extraordinaires attachés à cette charge; on l'a, en conséquence mise en commission: elle est exercée dans toute son étendue par plusieurs commissaires, qui forment proprement le *conseil d'état* de la marine. La cour de l'amirauté n'est point en Angleterre ce qu'elle étoit ci-devant en France, & ce qu'elle est encore en Espagne, une cour contentieuse, distincte de l'administration de la marine.

Le lord grand-amiral jouissoit d'une sorte de prérogative attachée à son titre, qui ressembloit beaucoup à une vice-royauté maritime. Il avoit dans les différens ports de la Grande-Bretagne ses vice-amiraux, ses juges, ses maréchaux, commissionnés par lui en vertu du titre de la charge & sous un grand sceau. C'est par-devant ces vice-amiraux & ces juges, que se portoit, en première instance, dans leurs ressorts respectifs, toutes les causes maritimes: la haute-cour de l'amirauté étoit le tribunal d'appel; elle étoit également nommée par le lord grand-amiral, & siégeoit à Londres. Tous les actes & arrêtés y étoient intitulés en son nom, & point au nom du roi. On y suivoit le droit civil & non le droit commun, comme dans le reste du royaume.

Depuis que la puissance maritime de l'Angleterre a pris un grand développement, on a senti le danger de ces grands privilèges, confiés à un seul homme; on a substitué à cette charge l'amirauté telle qu'elle existe aujourd'hui; elle jouit à-peu-près des mêmes prérogatives, & détermine en son nom, & comme en vertu de son autorité propre, tout ce qui concerne l'organisation, la direction, & les mouvemens de la marine anglaise.

COMMISSION DU CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 3 frimaire.

Les représentans Légier & Guittard demandent & obtiennent des passe-ports.

On lit plusieurs adresses de félicitation.

Le citoyen Haüy invite les membres de la commission, à assister à une de ses leçons aux aveugles-nés.

Un citoyen demande, par quel moyen il pourra retirer les piéces confiées à une commission dont Destrem étoit

rapporteur. La commission arrête, que les consuls seront invités à faire promptement lever les scellés apposés chez quelques députés exclus; que les papiers qui seroient relatifs à leurs fonctions des représentans, seront retirés par la section des inspecteurs, & que celle-ci est autorisée à rendre les papiers aux personnes en droit de les réclamer.

Arnoud (de la Seine), au nom de la section des finances, fait un rapport sur le refus que les commissaires de la trésorerie ont fait de payer les ordonnances du ministre de l'intérieur, pour acquit des dépenses relatives à l'entretien des routes. Les commissaires de la trésorerie se fondent sur ce que le corps législatif n'a point ouvert de crédit au ministre pour cet objet. Le ministre prétend que le crédit est, de fait, ouvert par un article de la loi qui établit la taxe d'entretien des routes, & qui porte que son produit est spécialement consacré à l'objet pour lequel elle a été établie, avec défense aux commissaires de la trésorerie, sous peine de forfaiture, de donner une autre direction à ce produit.

Cependant, comme on peut inférer d'une loi postérieure rendue sur le rapport de Génissieux, que cette partie de comptabilité a dû être assujettie aux mêmes formes que toutes les autres, Arnoud propose, en attendant que la législation relative aux routes soit mieux ordonnée, d'ouvrir provisoirement au ministre de l'intérieur un crédit de 4 millions pour cet objet. Il fait adopter son projet de résolution ainsi conçu:

« Il est ouvert pour l'an 8, au ministre de l'intérieur, un crédit provisoire de 4 millions destinés à acquitter les dépenses; savoir, 500 mille francs pour le paiement des dépenses administratives, & 5 millions 500 mille francs pour les travaux particuliers à l'entretien des routes. »

On reçoit quatre messages des consuls:

Le premier propose des mesures pour l'exécution de la loi du 12 vendémiaire, relative aux comptables envers le trésor public.

Le second est relatif au mode de paiement des domaines nationaux vendus jusqu'à ce jour.

Le troisieme contient la proposition de reviser la loi du 14 vendémiaire an 4, sur la police des communes.

Le 4^e demande une organisation plus fixe & plus stable pour l'école polytechnique.

Ils sont renvoyés aux sections compétentes.

COMMISSION DU CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 3 frimaire.

On fait lecture de plusieurs adresses de félicitations sur les journées des 18 & 19 brumaire. La mention honorable en est ordonnée.

Sur le rapport de Vernier, & après avoir entendu Cornudet, qui a combattu l'opinion du rapporteur, la commission a approuvé la résolution d'hier, qui supprime l'agence des contributions directes.

Bourse du 3 frimaire.

Rente prov., 11 fr. 50 c. — Tiers cons., 19 f., 18 fr. 75 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 1 f. 25 c. — Bons $\frac{3}{4}$, 0 c. — Bons d'arrérage, 89 f. 75 c. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers.

A. FRANÇOIS.